

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

tenue ce lundi 10 juillet 2023 à 19h30. Le conseil siégeant en séance ordinaire au lieu ordinaire des séances à l'édifice de la mairie.

Sont présents et formant quorum mesdames les conseillères, Vivian Beausoleil, Nicole Gravel et Manon Charbonneau ainsi que monsieur le conseiller Bruce Boivin, siégeant tous sous la présidence M. le maire Mario Frigon, ainsi que Stéphanie Marier, dir. générale et greffière-trésorière à titre de secrétaire d'assemblée.

Absent : Messieurs Denis Desroches & Alain Prescott

### 1. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### *résolution no. 2023-07-200*

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'accepter les procès-verbaux de la séance du 12 juin et du 3 juillet 2023.

### 2. COMPTES À PAYER

<b>EN CAISSE</b>	<b>237 600,55 \$</b>
<b>COMPTE ÉPARGNE-1</b>	<b>661 618,09 \$</b>
<b>COMPTE ÉPARGNE (Gestion du Lac)</b>	<b>21 497,36 \$</b>

#### COMPTES À PAYER

13225-Construction et pavage généreux –réfection 5 <sup>e</sup> rang 1 <sup>er</sup> déc.	526 189.47\$
13226-Annulé	-----
13227-DCA comptable – honoraires professionnels audits	51 198.37\$
13228-BEM feux d'artifice – fête Nationale	8 048.25\$
13229-Paquin Karine – activité fête Nationale	450.00\$
13230-Fournier Maxine- abonnement logiciel création graphique	149.99\$
13231-Armstrong David – location tracteur pour sortir bois du lac	370.79\$
13232-ARLPHL Ass. rég. loisirs pers. hand – inscription camp de jour	320.00\$
13233-Ass. récréative de la Pointe-aux-Ormes – subvention 2023	500.00\$
13234-Org. Bassin versant de la zone Bayonne – cotisation annuelle 2023	100.00\$
13235-Ben méchoui – achat – événement accueil aux touristes	402.41\$
13236-Béton Généreux – blocs de bétons voirie	183.96\$
13237-Boulangerie Baril – achat événement accueil aux touristes	642.00\$
13238-Bruneau pièces d'auto – divers travaux publics	214.79\$
13239-Les cafés Gaboury – divers administration	113.70\$
13240-FADOQ St-Gabriel-de-Brandon – contribution accueil aux touristes	100.00\$
13241-Club Motoneige SGBL – subvention corridor récréatif 2022-2023	5 000.00\$
13242-Ligue de pétanque Brandon – subvention 2023	200.00\$
13243-COOP de solidarité santé du grand Brandon – cotisation 2023	54 420.00\$
13244-Coutu Pierre – remboursement frais de déplacements	55.38\$
13245-DCA comptable – audit collecte de matières recyclables	1 954.58\$
13246-G. Desrosiers Transport – niveleuse juin	431.15\$
13247-Desrosiers Véronique – animatrice fête Nationale 2023	95.00\$
13248-Dist. André Lachance – divers administration	100.00\$
13249-EBI environnement – coll. matières org.e juin, charg. pour distrib.	6 417.65\$
13250-Enfance libre Lanaudière – formation animateurs camp de jour	166.67\$
13251-Enraciné – cartes cadeaux concours Maisons fleuries	175.00\$
13252-Les ent. Michel Majeau – aqueduc rue Bruno	2 632.93\$

13253-Ent. C. Beausoleil – collecte ordures, recyclage	21 807.70\$
13254-Eric expert canalisation – aqueduc rue Bruno	689.85\$
13255-Festi-jeux – jeux gonflables fête Nationale 2023	1 603.90\$
13256-Fonds de l'information sur le territoire – mutations juin	115.00\$
13257-58-Garage R. Yale – essence juin	2 150.21\$
13259-Gervais Koraly – remboursement achat accueil aux touristes	161.96\$
13260-Jenny Garguilo graphique – dépliant Festi-Gab	1 889.04\$
13261-JM Sport – achat tondeuse	1 987.92\$
13262-Lajoie au travail – équipements sécurité travaux publics	57.49\$
13263-L'Atelier urbain – honoraires professionnels urbanisme	1 388.33\$
13264-Lettrage Lanaudière – logo salle de conseil	2 788.15\$
13265-Location d'outil St-Gabriel – location matériel travaux voirie	590.78\$
13266-Logiciels sport-plus – formation gestion du lac	303.53\$
13267-Contruction et pavage Généreux – asphalte et gravier	618.19\$
13268-Manon Rainville Design – vêtements camp de jour	1 337.22\$
13269-Marché St-Gabriel - divers administration	146.89\$
13270-Marier Stéphanie – remboursement frais déplacements	306.45\$
13271-72-Marina Mandeville – essence	1 054.97\$
13273-MRC D'Autray – évaluation juin, quote-part 25% 3 <sup>e</sup> vers.	131 317.96\$
13274-Multi-surfaces F. Giguère – entretien terrain de soccer 1/3	6 662.80\$
13275-Municipalité Mandeville – étude optimalisation d'une caserne	1 002.34\$
13276-Nordik eau – analyses d'eau mai	1 467.95\$
13277-Papetrie Beaulieu – fournitures de bureau	39.08\$
13278-Paquin Julie – remb. dépenses fête Nationale et accueil aux touristes	62.73\$
13279-Parallèle 54 expert conseil – étude préliminaire rempl conduite	6 323.63\$
13280-Petite caisse – remboursement dépenses petite caisse	134.05\$
13281-Pharmacie Champoux, Gagnon et Brisette – tampon alc. camp de jour	4.01\$
13282-Piette Maélie – animatrice fête Nationale	100.00\$
13283-Plomberie Pierre Corbeil – entretien édifice mairie	454.01\$
13284-Purolator – envoi colis	8.34\$
13285-86-87-88-89-Quincaillerie Piette – divers voirie, mairie, centre multi	3 768.17\$
13290-Regie intermunicipale CSCB – quote-part juin	20 115.37\$
13291-Scellement de fissures d'asphalte – scellant d'asphalte	14 486.85\$
13292-Stelem – pastilles colorantes installation septique	103.48\$
13293-Stéphane Robitaille extermination – trait. fourmis et arrosage annuel	885.31\$
13294-Vacuum St-Gabriel –vidange fosse septique juin, débarcadère	21 760.17\$
13295-Xerox Canada Ltée – photocopies juin	90.19\$

Prélèvements : paiements directs durant le mois

P-3240-41-42-43- Bélanger Nathalie – cours zumba juin	720.00\$
P-3244-45-46-47-48-Bélanger Sauvé avocats – divers dossiers	34 780.91\$
P-3249-50-Bell - internet et téléphone centre multi	151.06\$
P-3251-Bell mobilité – cellulaire administration, voirie, gestion du lac	130.76\$
P-3252-Beneva – assurance collective juillet	5 376.28\$
P-3253-Cogeco connexion – internet et téléphone chalet des loisirs	99.46\$
P-3254 à 3265-Firsdata – frais terminaux	392.49\$
P-3266-FTQ fonds de solidarité – remise REER employés	3 310.08\$
P-3267-Hydro-Québec – bi-énergie mairie	704.10\$
P-3268-Hydro-Québec - centre multi	760.73\$
P-3269-Hydro-Québec - chalet de loisirs	188.93\$
P-3270-Hydro-Québec - compteur d'eau rue Dequoy	38.99\$
P-3271-Ministère du revenu – remise provinciale	23 934.18\$
P-3272-Paradis Audrey-Ann – remb. achat camp de jour	149.51\$
P-3273-74-Receveur général du Canada – remise fédérale	8 622.30\$
P-3275-Media transcontinental – appel d'offre réfection rue Préville	14.71\$

P-3276-Technicost – frais transaction salaire	9.78\$
P-3277-Service de cartes Desjardins – divers inondation, form. élus	1 330.68\$
Salaire du conseil municipal – juin 2023	7 310,14\$
Salaire des employés – juin 2023 (4 semaines)	53 030.80\$

**TOTAL DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE JUIN** **1 049 472.00\$**

***résolution no. 2023-07-201***

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'accepter les comptes payés et à payer ci-dessus et d'en effectuer les paiements.

**3. RÉGLEMENTATION**

**3.1-ADOPTION DU RÈGLEMENT #594 AMENDANT LE RÈGLEMENT #527 SUR LA RÉGLEMENTATION RÉGISSANT L'ACCÈS AU LAC MASKINONGÉ ET SES TRIBUTAIRES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, DANS LE BUT DE MODIFIER CERTAINS ARTICLES DE LA GRILLE DE TARIFICATION.**

**ATTENDU** les pouvoirs conférés aux municipalités par la Loi sur les compétences municipales en matière d'environnement;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier certains tarifs d'accès pour les embarcations à moteur à partir de la saison estivale 2024;

**ATTENDU** qu'un avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés conformément au Code municipal en date du 3 juillet 2023.

**PAR CONSÉQUENT,**

***résolution no. 2023-07-202***

IL EST PROPOSÉ PAR Bruce Boivin

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, que le présent règlement soit adopté et qu'il décrète ce qui suit:

**ARTICLE 1** Le but du présent règlement est d'ajouter une catégorie de tarification et de modifier le montant des tarifs.

**ARTICLE 2** De modifier les paragraphes de l'annexe C en modifiant les tarifs selon les tarifications suivantes :

A) TARIF POUR UN DROIT D'ACCÈS SAISONNIER POUR UN UTILISATEUR RÉSIDENT:

MISE À L'EAU	(10 HP à 40 HP)	→	65\$
MISE À L'EAU	(plus de 40 HP)	→	75\$
MOTO-MARINE		→	160\$
BATEAU DE TYPE "WAKEBOAT"		→	160\$

B) TARIF POUR UN DROIT D'ACCÈS SAISONNIERS POUR UN UTILISATEUR VISITEUR:

MISE À L'EAU	(10 HP à 40 HP)	→	110\$
MISE À L'EAU	(plus de 40 HP)	→	235\$
MOTO-MARINE		→	320\$
BATEAU DE TYPE "WAKEBOAT"		→	320\$

C) TARIFS POUR UN DROIT D'ACCÈS JOURNALIERS POUR UN UTILISATEUR RÉSIDENT:

MISE À L'EAU	(10 HP et plus)	→	20\$
MISE À L'EAU	(plus de 40 HP)	→	25\$
MOTO-MARINE		→	75\$
WAKE		→	75\$

D) TARIFS POUR UN DROIT D'ACCÈS JOURNALIERS POUR UN UTILISATEUR VISITEUR:

MISE À L'EAU	(10 HP et plus)	→	45\$
MISE À L'EAU	(plus de 40 HP)	→	55\$
MOTO-MARINE		→	160\$
WAKE		→	160\$

E) FRAIS DE REMPLACEMENT POUR UN DROIT D'ACCÈS:

VIGNETTES SAISONNIÈRES	→	10\$
------------------------	---	------

F) TARIFS STATIONNEMENT :

JOURNALIER RÉSIDENT AUTO	→	5\$
JOURNALIER RÉSIDENT AUTO/REMORQUE	→	10\$
JOURNALIER RÉSIDENT MOTO	→	5\$
JOURNALIER VISITEUR AUTO	→	5\$
JOURNALIER VISITEUR AUTO/REMORQUE	→	10\$
JOURNALIER VISITEUR MOTO	→	5\$

SAISONNIER RÉSIDENT AUTO	→	30\$
SAISONNIER RÉSIDENT AUTO/ REMORQUE	→	55\$
SAISONNIER VISITEUR AUTO	→	55\$
SAISONNIER VISITEUR AUTO/ REMORQUE	→	110\$
VIGNETTE RÉSIDENT ADDITIONNELLE	→	5\$
VIGNETTE VISITEUR ADDITIONNELLE	→	10\$

G) TARIFS FORFAITAIRES

À l'achat de droits d'accès pour trois (3) jours consécutifs toutes catégories confondues, le troisième (3<sup>e</sup>) droit d'accès à cinquante (50%) de rabais.

À l'achat de droits d'accès pour cinq (5) jours consécutifs toutes catégories confondues, le cinquième (5<sup>e</sup>) droit d'accès est gratuit.

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

## 4. ADMINISTRATION

### 4.1- MISE À NIVEAU GOOGLE ANALYTICS 4 – SITE WEB

---

#### **résolution no. 2023-07-203**

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'entériner la dépense auprès de Blanko pour la mise à niveau Google Analytics 4 pour le site web au coût de 400\$ plus taxes.

### 4.2- DÉPÔT AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon souhaite procéder à l'installation d'une tour d'observation près du sentier récréatif au mont de Lanaudière.

**ATTENDU QUE** le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air sera disponible en septembre 2023.

#### **résolution no. 2023-07-204**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruce Boivin

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers

**QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon autorise la présentation du projet de *Tour d'observation* au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

**QUE** soit confirmé l'engagement la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

**QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon désigne Mme Stéphanie Marier, directrice générale ainsi que M. Mario Frigon, maire de la municipalité comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### 4.3-AUTORISATION DE PRÉSENTATION DU PROJET SENTIERS RÉCRÉATIFS

---

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier la résolution 2023-05-139, puisque les dépenses sont plus élevées que prévu;

#### **résolution no. 2023-07-205**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruce Boivin

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'autoriser la directrice générale, Stéphanie Marier, à présenter une demande de participation financière pour effectuer l'implantation d'un nouveau sentier récréatif.

**QU'**à cet effet, dans le montant total prévu de 31 247\$ taxes nettes, 60% du montant provient du PAC rurales, la part de la Municipalité représente 18 748\$ de son enveloppe et le solde à payer, soit un maximum de 40%, proviendra de l'excédent de fonctionnement non affecté.

#### **4.4-ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON**

---

##### ***résolution no. 2023-07-206***

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'adopter l'organigramme de l'organisation municipale de la sécurité civile de Saint-Gabriel-de-Brandon tel que déposé.

#### **4.5-MODIFICATION DE LA CLASSE EMPLOYÉ 01-0030**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de six (6) mois se terminera le 13 août 2023.

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'entente salariale signée avec l'employé 01-0030 mentionnait un ajustement de l'échelon salarial.

##### ***résolution no. 2023-07-207***

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, de modifier la classe salariale de l'employé 01-0030 pour la classe 6, l'échelon 3 de la grille salariale des employés de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon dès le 13 août 2023. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document relatif au contrat de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

#### **4.6-MANDAT DCA COMPTABLE – AUDIT PRABAM**

---

##### ***résolution no. 2023-07-208***

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'accepter l'offre de services de la firme *DCA comptable professionnel agréé inc.* datée du 30 juin 2023, au montant de 2 750\$ plus taxes applicables. La dépense sera assumée par l'excédent de fonctionnement non affecté.

#### **4.7-ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC: COLLOQUE DE LA ZONE LANAUDIÈRE**

---

##### ***résolution no. 2023-07-209***

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'autoriser Stéphanie Marier, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que Roxane Lemay, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, à participer au colloque de la Zone Lanaudière qui se tiendra le 14 septembre prochain à Saint-Jacques. Les frais d'inscriptions étant au coût de 200\$ chacune.

### **5.TRAVAUX PUBLICS**

#### **5.1-STÉPHANE ROBITAILLE – EXTERMINATION 2023 CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

---

##### ***résolution no. 2023-07-210***

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'accorder un contrat d'entretien en extermination pour l'édifice du centre multifonctionnel au coût de 770\$ plus les taxes applicables, à Stéphane Robitaille, extermination.

## **5.2-ACHAT TONDEUSE HONDA - COMMERCIAL**

---

### **résolution no. 2023-07-211**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruce Boivin

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'entériner l'achat d'une tondeuse à gazon *Honda* 21 pouces (*HRC2163K3HXCH*), de type commercial auprès de JmSports St-Gabriel au montant de 1 729\$ plus taxes.

## **5.3-ACHAT DE SIGNALISATION**

---

### **A – 5<sup>E</sup> RANG NORD**

#### **résolution no. 2023-07-212**

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'entériner la dépense auprès de Martech Signalisation pour l'amélioration de la signalisation routière du 5<sup>e</sup> rang Nord phase 2 et du chemin St-Edmond au coût de 2 531.35\$ plus les taxes applicables.

### **B – POINTS D'EAU**

#### **résolution no. 2023-07-213**

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'entériner la dépense auprès de Martech Signalisation pour l'achat d'enseignes indiquant au service incendie de la MRC de d'Autray l'accès aux points d'eau de la municipalité au coût de 268.50\$ plus les taxes applicables.

## **5.4- TRAVAUX D'ENTRETIEN – VOIRIE**

---

### **A- ACHAT DE MATÉRIEL D'USINAGE**

#### **résolution no. 2023-07-214**

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'accepter la soumission de EDP Précision inc. pour la fabrication de matériel d'usinage au coût de 595\$ plus les taxes applicables.

### **B -POTEAUX DE SOUTIEN**

**CONSIDÉRANT QUE** le ponceau situé sur le 4<sup>e</sup> rang (voie publique), entre les adresses civiques #871 et le #961 exige des travaux importants pour renforcer ledit ponceau.

**CONSIDÉRANT QU'**une offre de services a été demandée auprès de Rona Quinc. Piette ENR. en date du 20 juin 2023.

### **EN CONSÉQUENCE,**

#### **résolution no. 2023-07-215**

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'autoriser l'achat de vingt-huit (28)

poteaux de soutien ajustables pour les travaux sur le ponceau auprès de Rona Quinc. Piette ENR au montant de 2 519,72\$ plus taxes.

#### **5.5- ACHAT D'ENSEIGNE D'EXERCICE**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité procédera à l'installation de quatre (4) modules d'exercice au parc du centre multifonctionnel;

**ATTENDU QUE** les utilisateurs des modules devront connaître la technique pour effectuer l'exercice convenablement;

#### **résolution no. 2023-07-216**

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'accepter la soumission de Lettrage Lanaudière pour l'achat d'une affiche démontrant les exercices à réaliser pour chaque module selon le modèle D de la soumission #A-2528 au coût de 3 105\$ plus les taxes applicables. La dépense sera prise à l'excédent accumulé affecté de Desjardins.

#### **5.6- AUTORISATION DE PAIEMENT DU 2<sup>e</sup> DÉCOMPTE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DU 5<sup>E</sup> RANG NORD & CHEMIN ST-EDMOND**

---

#### ***résolution no. 2023-07-217***

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, que sous le certificat de paiement de Stéphane Allard, ingénieur, d'autoriser le paiement du 2<sup>e</sup> décompte relatif aux travaux de voirie du 5<sup>e</sup> rang Nord et chemin St-Edmond en date du 7 juillet 2023 au montant de 354 438,93\$ plus taxes auprès de Construction et pavage Généreux inc.

### **6. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **7. LOISIRS ET CULTURE**

##### **7.1- CERTIFICATS CADEAUX MAISONS FLEURIES**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité remettra des certificats cadeaux aux trois premières places du concours maisons fleuries 2023;

**ATTENDU QUE** l'entreprise Enracinés a accepté de commanditer le concours pour un montant de 50\$;

**EN CONSÉQUENCE,**

#### **résolution no. 2023-07-218**

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de procéder à l'achat de trois certificats cadeaux auprès de Enracinés au montant de 175\$.

##### **7.2 ACHAT D'UNE POUBELLE DE PARC**

---

#### **résolution no. 2023-07-219**

IL EST PROPOSÉ PAR Vivian Beausoleil

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de procéder à l'achat d'une poubelle auprès de Uline au montant de 883.60\$ plus les taxes applicables afin de l'installer aux terrains de soccer.

### **7.3- CRÉATION PETITE CAISSE- LOISIRS**

---

#### ***résolution no. 2023-07-220***

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers d'autoriser la création d'une petite caisse pour le service des loisirs au montant de 300\$.

### **7.4- EMBAUCHE DE PERSONNEL DE CAMP DE JOUR 2023**

---

#### ***résolution no. 2023-07-221***

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers d'embaucher Nathan Morin à titre de moniteur ainsi que Léa Piché à titre d'intervenante pour le camp de jour 2023, aux salaires et conditions, comme établi avec les candidats.

### **7.5- JOURNÉES DE LA CULTURE**

---

#### ***résolution no 2023-07-222***

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Charbonneau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, de contribuer financièrement selon l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Gabriel, aux activités des Journées de la culture 2023 du 30 septembre 2023 selon le budget préparé par Julie Paquin, directrice des loisirs sportifs et culturels, établi à un montant d'environ 794,40\$.

## **8. APPUI**

### **8.1-DÉCLARATION LANAUDOISE POUR L'ENVIRONNEMENT**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les changements climatiques provoquent des bouleversements mondiaux, qu'ils entraînent une augmentation d'événements météorologiques extrêmes, altèrent les écosystèmes, menacent la sécurité de millions de personnes et génèrent des coûts de plus en plus élevés pour les communautés;

**CONSIDÉRANT QUE** les changements climatiques exigent des réponses locales et qu'ils interpellent les gouvernements de proximité sur tous les fronts. Dans chaque région et chaque municipalité, des mesures concrètes doivent être mises de l'avant par les décideurs municipaux pour adapter les milieux de vie, les infrastructures et les services à la population;

**CONSIDÉRANT QUE** les changements climatiques nécessitent un engagement politique et qu'ils impliquent des décisions à court terme, parfois difficiles, pour un effet positif à long terme. Les changements climatiques font appel à une conception élevée du devoir des élués et élus municipaux, et cela, dans l'intérêt de la société;

**CONSIDÉRANT QUE** les changements climatiques sollicitent une responsabilité partagée, qu'ils demandent une réaction forte et concertée.

**CONSIDÉRANT** les priorités régionales adoptées par la région de Lanaudière dans le cadre de la stratégie visant à assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SAOVT) en lien avec l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Table des préfets s'est positionné à l'effet que l'environnement devait être une priorité ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de s'engager pour l'adaptation aux changements climatiques et que cette Déclaration se veut un premier pas pour la région de Lanaudière;

**CONSIDÉRANT QUE** cette Déclaration sera révisée en fonction des données collectées au cours des prochaines années et des engagements pris par les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs liés à la présente déclaration visent à adresser les éléments suivants : Augmenter la canopée projetée en milieu urbanisé et/ou noyau villageois, favoriser la connectivité entre les milieux naturels, protéger les milieux naturels dans nos municipalités et/ou MRC, encourager la protection des espaces naturels en augmentant la densité urbaine, réduire la part de l'utilisation de l'auto solo, contribuer à l'électrification des transports (au niveau municipal), contribuer à l'électrification des transports (au niveau des citoyens), améliorer l'offre et augmenter le nombre d'utilisateurs du transport en commun, améliorer l'offre de transports actifs, réduire la consommation d'énergie de nos services et bâtiments municipaux, réduire la consommation d'énergie fossile sur le territoire de sa municipalité, produire de l'énergie de proximité, réduire la consommation moyenne d'eau par citoyen, réduire les apports sanitaires dans les cours d'eau, renforcer le plan de sécurité civile et les schémas de couverture de risque, développer une politique régionale écoresponsable, réduire les émissions de G.E.S. par citoyen par municipalité, favoriser et faciliter le partage des équipements municipaux ou achats regroupés, encourager l'économie locale ou de proximité et réglementer l'usage des insecticides, pesticides et herbicides sur le territoire.

**CONSIDÉRANT QU'**au cours des premières années suivant la *Déclaration*, les éléments suivants feront l'objet d'une recherche régionale par la Table des préfets de Lanaudière visant à documenter la situation actuelle afin d'être en mesure d'évaluer la progression d'ici 2030 : Pourcentage de milieux naturels (local, MRC, régional) Canopée (local, MRC, régional) Émission de gaz à effet de serre (local, MRC) Tonnage matières résiduelles ultimes / citoyens (local, MRC) Quantité d'eau consommée par citoyen (relié au réseau) (local) Enquête origine destination sur le transport collectif.

EN CONSÉQUENCE,

***résolution no. 2023-07-223***

IL EST PROPOSÉ PAR Bruce Boivin  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers;

**QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon adhère à la Déclaration en environnement de Lanaudière (DEL-23) afin d'adresser les enjeux liés à la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

De transmettre copie de la présente résolution à la Table des préfets de Lanaudière.

## **8.2 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE TURENNE**

---

***résolution no. 2023-07-224***

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'accorder un montant de 500\$ pour le service

des loisirs de l'association des propriétaires du domaine Turenne pour l'année 2023.

## **9. CORRESPONDANCE**

- Lettre de remerciement de L'AQDR
- Lettre de remerciement de Santé à cœur d'Autray Matawinie
- Dépôt des états financiers de la Coop de solidarité santé du Grand Brandon (2022)

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**M. le maire invite les membres du conseil et les citoyens présents à la période de questions.**

**Et la séance est levée à 19h59**

---

Mario Frigon  
Maire

---

Stéphanie Marier. *dma*  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, *Mario Frigon*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Mario Frigon